

PROCÈS VERBAL CONSEIL D'ÉCOLE

Année scolaire: 2019/2020

| | |
|---|---|
| Ecole primaire | Les petits elginois |
| Coordonnées : Adresse, N° de tel, adresse mail | Chemin des écoliers – 69620 Légnys Tel : 04 74 71 68 67 Mail : ce.0690873z@ac-lyon.fr |
| Direction | Maïté MONTOYA |

| | |
|---------------------|----------|
| Date | 19/11/19 |
| Ouverture de séance | 18h30 |
| Clôture de séance | 19h45 |

Présents

| NOM | FONCTION | Membre permanent (cocher) |
|--------------------|-------------------------------------|------------------------------|
| M.BESSIERES | Inspecteur de l'Education Nationale | x |
| Mme MONTOYA | Directrice | x |
| Mme DONADEI | Enseignante | x |
| Mme NOTIN | Enseignante | x |
| Mme JOVILLARD | Maire | x |
| M. CORDIER | Ajoint Mairie commission école | x |
| M. THEVENET | Conseiller Mairie commission école | |
| M. LORENZETTO | DDEN | x |
| M. GOURBEYRE | DDEN | x |
| Mme CUENIN GASPARD | Représentante de parents d'élèves | x |
| Mme MELINON | Représentante de parents d'élèves | x |
| M. MAILLARD | Représentant de parents d'élèves | x |
| Mme PLASSE | Atsem + Employée municipale | |

Absents excusés

| | | |
|------------------|---------------------|--|
| Mme MASY-ROUGIER | Employée municipale | |
|------------------|---------------------|--|

Ordre Du Jour

- équipe enseignante et personnel communal, effectifs et répartitions
- résultats des élections des représentants de parents d'élèves
- projet d'école et projets annuels
- règlement intérieur et règlement cantine
- cantine – garderie
- santé/sécurité : exercices incendie et confinement (PPMS)
- point budget, commandes et travaux

Rappel sur le rôle du Conseil d'école

Le conseil d'école est une structure de concertation qui permet aux acteurs et aux partenaires de l'éducation nationale de se rencontrer : c'est l'instance principale de concertation institutionnelle de l'école, et dotée de compétences décisionnelles.

« Le conseil d'école est constitué pour une année scolaire. Il se réunit au moins une fois par trimestre.

Le conseil d'école vote le règlement intérieur de l'école et adopte le projet d'école. Il établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire. Il donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions qui intéressent la vie de l'école, notamment l'intégration des enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire, la sécurité des enfants. »

« Le conseil d'école est composé :

- *du directeur de l'école, qui le préside,*
- *de l'ensemble des maîtres affectés à l'école,*
- *du maire,*
- *d'un conseiller municipal ou du président de l'intercommunalité,*
- *des représentants de parents (autant de représentants que l'école comporte de classes),*
- *et du délégué départemental de l'éducation chargé de visiter les écoles.*

L'ensemble de ces membres a le droit de vote. »

Texte de référence : Le Code de l'Éducation

En tant que présidente du Conseil, la directrice peut inviter toute personne susceptible d'apporter un éclairage sur un point particulier de l'ordre du jour, c'est pourquoi Priska Plasse et Cyrielle Masy-Rougier sont invitées.

Enfin, les membres du Conseil sont informés de l'ordre du jour 8 jours avant la date du conseil. C'est pourquoi les représentants de parents doivent faire remonter toutes les questions ou remarques des parents avant ce délai. Les parents sont informés via le cahier de liaison du délai qui est habituellement d'une semaine. (Ce délai est parfois plus court, en raison du retour des vacances et de l'impératif des 8 jours à respecter avant la date du conseil.)

Compte-rendu du conseil

- Équipe enseignante et personnel communal, effectifs et répartitions

L'école accueille 63 élèves (44 familles) répartis en 3 classes :

Classe 1 : 21 élèves : 9 PS/7 MS/5 GS avec Maïté MONTOYA et Camille RENAUD (lundi)

décharge de direction : 10 vendredis /année : Magali GUILLEMIN (comme l'année dernière)

Classe 2 : 19 élèves : 11 CP/ 7 CE1 avec Laurence DONADEI

Classe 3 : 23 élèves : 8 CE2/8 CM1/7 CM2 avec Nathalie NOTIN

Les effectifs sont sensiblement les mêmes que l'année dernière.

Personnel municipal:

Priska PLASSE : ATSEM , garderie du matin, cantine CE-CM, garderie du soir

Cyrielle MASY-ROUGIER : cantine maternelle- CP, couchette maternelle, entretien des locaux

- Résultats des élections de parents d'élèves

Participation : deux listes présentées, 87 inscrits, 59 votants, 58 suffrages exprimés et un bulletin nul, et un taux de participation d'environ 68 %.

La méthode de calcul d'attribution des sièges de titulaires a établi deux sièges pour la liste qui a eu la majorité des voix, et un siège pour l'autre liste, ces sièges étant attribués en fonction de l'ordre d'inscription sur la liste de candidature.

Les représentants de parents d'élèves sont donc les suivants

| représentants titulaires | |
|---------------------------------|---------|
| Emily CUENIN GASPARD | CP CM |
| Jennifer LUCENET | MS CE1 |
| Fabrice MAILLARD | CM2 |
| représentants suppléants | |
| Marjolaine CHARENSOL | GS CE2 |
| Christèle CORDET | CM1 |
| Isaline MELINON | PS - CP |

- projet d'école et projets annuels:

Nous nous appuyons pour la dernière année sur notre **projet d'école** (2016-2020) qui privilégie l'éducation à l'environnement et à la citoyenneté, la démarche scientifique et les compétences langagières orales et écrites. Le projet est commun aux 3 classes et les axes sont déclinés en fonction du niveau des élèves.

-Concernant le volet scientifique, nous mettons l'accent cette année sur le monde végétal et animal.

Monde animal : des élevages en classe pour favoriser l'observation réelle des élèves et développer leurs connaissances. En première période, coccinelles en cp-ce1 et papillons en CE2-CM. Au printemps, coccinelles pour les CE2-CM, et papillons pour les cp-ce1 et les maternelles. Seront prévus également des observations ponctuelles d'autres animaux du jardin et un travail sur documentaires.

Monde végétal : projet jardinage au deuxième semestre pour toutes les classes.

Nous remercions ici le Sou des écoles qui finance intégralement ces projets (élevages, outils et graines pour le jardinage)

Nous continuons d'explorer le monde de la matière en lien avec le projet jardinage : la matière « terre », qui sera exploitée au niveau scientifique mais aussi en arts plastiques.

Sylvie Jovillard invite l'équipe enseignante à contacter les membres du Géopark Beaujolais, qui interviennent dans les écoles gracieusement, notamment sur cette thématique très récemment.

- Concernant l'éducation à l'environnement et à la citoyenneté :

Notre projet élevage et jardinage sera encore l'occasion de sensibiliser nos élèves aux gestes éco-citoyens pour ne pas gaspiller l'eau, jardiner en respectant l'environnement et favoriser les moyens écologiques (coccinelles/pucerons) et la biodiversité (rôle des papillons).

Nous poursuivrons notre travail sur les émotions pour continuer à aider les élèves à identifier, nommer, reconnaître leurs propres émotions et celles de leurs pairs, pour développer leur capacité à les réguler. Le but est d'arriver à une meilleure verbalisation des émotions, à une diminution des situations de conflits et une augmentation des situations de coopération et de partage.

Nous allons mettre en place « les messages clairs » : une petite technique verbale pour orienter la discussion vers la résolution non-violente de petits différends, à désamorcer de petits conflits entre pairs, dans un esprit de respect mutuel . C'est un outil pertinent pour créer un climat scolaire plus serein,

favoriser de bonnes relations entre les élèves, pouvoir surmonter leurs conflits, trouver des solutions en communiquant...en favorisant la construction de l'autonomie.

Ce thème de la communication et des messages sera également travaillé avec notre projet musique et notre intervenant Pascal Bicrel.

Par ailleurs, le tri du papier à l'école, élément fort de notre projet d'école mis en place il y a deux ans reste un succès. Il a également été mis en place sur les temps de garderie.

Il est donc important que le container de l'école soit régulièrement vidé, a priori tous les 15 jours.

Projets annuels :

- Résolution de problèmes : des situations-problèmes sont posées aux élèves régulièrement ces dernières années, notamment en mathématiques, avec les rallyes maths. Cette année, les enseignantes n'ont pas inscrit les classes au rallye mais proposeront en classe des épreuves de ce type aux élèves.

Les situations-problèmes seront étendues à différents domaines : en arts plastiques, en littérature pour là aussi développer et encourager la réflexion des élèves, favoriser les tâtonnements, les ajustements jusqu'à trouver la solution.

- Projet yoga dans la classe des CP CE1, avec une intervenante, Marie Denis : l'objectif est d'apaiser certaines émotions envahissantes et négatives par une initiation au yoga, afin de favoriser un climat propice aux apprentissages. Nous remercions le Sou des écoles qui finance l'intégralité de cette intervention.

Projets sportifs :

- Les élèves de CP CE1 vont à la piscine Aquazergues, à Anse le jeudi matin, depuis le 19/09 jusqu'au 23/01. La première séance a eu lieu en classe, en présence du moniteur.

Le financement des cars est assuré par la mairie.

- Participation à l'USEP de la Vallée d'Azergues pour la classe de CE2-CM : 3 rencontres sportives dans l'année avec d'autres écoles. La 1ère a été reportée puis annulée pour raisons météorologiques (cross). La 2ème rencontre, fin février, portera sur les jeux de cirque et la troisième, fin d'année, sur les jeux de boules.

Nous remercions le Sou des écoles qui finance intégralement ce projet.

- semaines des maternelles : comme les années précédentes, en général fin janvier : les parents sont invités à venir en classe, pour observer ou participer à la vie de classe, en animant un atelier, un jeu, en présentant une activité de leur choix, en mettant en avant une de leur passion/compétence... (un parent à la fois par créneau horaire). Les parents sont informés assez tôt pour pouvoir s'organiser et s'inscrire.

- Chorale : Pascal Bicrel intervient cette année sur 11 séances. Deux séances ont déjà eu lieu le 18/10 et le 15/11. La prochaine sera le 13/12. Cette année, notre projet pédagogique est basé sur la communication et l'amitié, et donnera lieu à une représentation du spectacle à l'EHPAD du Bois d'Oingt mi juin (classes élémentaires) puis une représentation pour les familles le samedi 27 juin.

Nous remercions la Mairie qui finance cette intervention de qualité depuis plusieurs années. Les représentants de parents mettent en avant l'investissement des enfants et la richesse des spectacles produits.

- La semaine du goût : les CE2-CM ont récolté des plantes aromatiques du jardin pour les goûter et cuisiner en classe à partir des légumes de leur jardin. Ils sont aussi allés au laboratoire du Jardin elginois pour voir la « transformation » des légumes (soupe, coulis..).

- Le journal de classe : les CE2-CM font un journal de classe bimensuel. L'année dernière, ils avaient réussi à réaliser 3 numéros. Cette année, ils ont déjà réalisé un numéro sur le thème des papillons et le prochain sera sur le thème de Noël.

- Règlement intérieur et règlement cantine

L'une des missions du conseil d'école est de voter le règlement intérieur. Celui-ci s'appuie sur le règlement départemental de l'Inspection Académique.

Suite aux nouvelles directives sur l'obligation d'instruction à partir de 3 ans, M.Lorenzetto propose de modifier la phrase « *L'inscription à l'école maternelle est un choix des parents car non obligatoire.* » Certes l'inscription à l'école n'est pas obligatoire, et ce pour tout enfant, mais c'est dorénavant l'instruction dès 3 ans qui est obligatoire.

M.Bessières propose un extrait de la note de service : « *L'obligation d'assiduité pour les élèves scolarisés à l'école maternelle (L.131-8) peut prévoir un aménagement de l'obligation d'assiduité lors de la première année d'école maternelle. La demande d'aménagement, écrite et signée, est adressée par les personnes responsables de l'enfant au directeur de l'école qui la transmet, accompagnée de son avis, à l'inspecteur de l'éducation nationale.* »

Le nouveau règlement intérieur de l'école est voté à l'unanimité par les membres du conseil d'école. Il sera diffusé via le cahier de liaison et sur le site de Légny.

Le règlement de la cantine peut être consulté sur le tableau d'affichage du hall d'entrée. Il sera joint au règlement intérieur de l'école dans le cahier de liaison.

- Point cantine, garderie

Cantine : Nous notons, comme depuis plusieurs années, une fréquentation importante : environ 50 enfants sur 63, répartis sur deux salles en un seul service. Depuis l'année dernière, les élèves bénéficient d'un menu hebdomadaire bio. La nouveauté cette année est la mise en place d'un menu hebdomadaire sans viande.

Garderie : Nous notons peu d'enfants le matin mais une fréquentation massive le soir. Pour assurer au mieux l'encadrement des enfants, deux personnes sont présentes la première heure de garderie, de 16 à 17h (Cyrielle Masy-Rougier et Priska Plasse). Les parents sont très satisfaits des ateliers proposés (thème de l'année : oiseaux, arbres).

- Santé - Sécurité

Santé

Pour rappel : deux services distincts sont affectés à la santé des élèves : la PMI pour les enfants de PS et MS, et la santé scolaire à partir de 5 ans, de la GS au CM2.

Le Centre Médico-Scolaire est un service de professionnels de santé scolaire basé au Bois d'Oingt et composé : d'une secrétaire médico-scolaire, d'une infirmière scolaire et d'un médecin de l'éducation nationale. Un nouveau médecin scolaire est affecté à notre secteur cette année : Dr Frédérique BRUN. (départ du Dr Neyron à la retraite).

Au CMS, les parents peuvent être reçus accompagnés de leurs enfants (à partir de la GS) pour toutes les questions concernant : les difficultés d'apprentissage, les problèmes de comportement, le harcèlement à l'école, le dépistage de troubles visuels et auditifs, le handicap... tout ce qui peut entraver la scolarité d'un enfant.

Un mot d'information a été distribué aux familles.

Le médecin scolaire, Dr BRUN, effectue les bilans de santé des GS sur demande des enseignants. A priori pas de demandes pour cette année.

L'infirmière scolaire Delphine Milazzo interviendra prochainement pour la visite des CP, ainsi que le suivi des élèves vus l'année dernière. Elle reste disponible pour toute demande d'élève que nous souhaiterions lui signaler en plus. Nathalie Notin a fait appel à elle pour l'éducation aux gestes de premiers secours.

La PMI a proposé la date du 2/12 pour effectuer la visite médicale des PS.

Sécurité

- exercice incendie : il a eu lieu le lundi 30 septembre. Les élèves et les enseignantes étaient informés. L'évacuation s'est bien passée. Un autre exercice est prévu dans l'année.

La discussion s'engage sur le lieu de regroupement et l'importance pour les enfants d'être habitués à suivre les consignes des enseignantes. M.Bessières préconise, pour être au plus près des conditions réelles, d'organiser un exercice sur le temps de sieste des maternelles, en fin d'année.

- PPMS : Plan Particulier de Mise en Sûreté.

Un nouveau système d'alarmes a été installé cet été par la Mairie dans toute l'école, avec d'une part une alarme sonore pour toute intrusion détectée par mouvements, et d'autre part une alarme à la fois sonore et visuelle (dans chaque pièce de l'école) déclenchée manuellement en cas de nécessité de confinement.

Nous avons réalisé le mardi 16 octobre un exercice de mise en sûreté dans le cas d'un attentat ou d'une intrusion. L'équipe s'est concertée en amont, comme les années précédentes, pour préparer cet exercice et qu'il se déroule le plus sereinement possible.

Un scénario ludique a été imaginé pour les plus jeunes, avec des jeux progressifs les semaines précédentes afin d'allonger la durée du silence et du confinement, et pour apprendre à reconnaître l'alarme. L'exercice s'est bien déroulé, sans climat anxieux, la consigne du silence le plus total a été globalement respectée.

Nous signalons à la Mairie la nécessité d'avoir plus de télécommandes pour déclencher l'alarme, au moins deux (une pour chaque classe + cantine).

Sylvie Jovillard va demander un transfert de l'alarme pour être informée quand elle se déclenche.

- Point budget, commandes, travaux

Nous remercions la Mairie pour les importants travaux réalisés et les achats effectués en ce début d'année :

- Le nouveau système d'alarmes anti-intrusion
- Les travaux de rénovation de la toiture du bâtiment maternelle
- L'installation de climatiseurs dans le bâtiment maternelle
- L'installation de deux bancs dans les cours de l'école
- L'intervention des techniciens du fournisseur internet puis de l'informaticien d'ASTIAS pour régler les problèmes d'internet dans le bâtiment maternelle (internet indispensable à la direction).

Nous rappelons à la Mairie :

- Comme chaque automne, il est demandé à Pierre Sadot de passer régulièrement dans la cour pour enlever les feuilles qui, dès qu'elles sont mouillées, rendent le sol très glissant et de veiller à ce qu'elles ne bouchent pas la grille d'évacuation dans la cour des grands.
- le portail de l'entrée par la cour (côté bâtiment maternelle) : le système de fermeture ne permet pas un réel blocage du portail, même si la clé a été tournée, il n'y a qu'à pousser pour l'ouvrir.
- pour des raisons d'hygiène, il est demandé un dévidoir pour les rouleaux de papier toilette dans les sanitaires du bâtiment élémentaire.
- il est nécessaire de vider le container du papier recyclé régulièrement (a priori pas effectué depuis la rentrée)

Nous signalons à la Mairie :

- un défaut de lumière d'une part dans les toilettes extérieures (cour) et d'autre part la lumière extérieure (détecteur) du bâtiment élémentaire.
- un problème de retour de la poignée de la porte d'entrée du hall maternelle : régulièrement, quand on la ferme, elle ne reste pas enclenchée.
- la nécessité d'avoir un nouveau téléphone fixe côté maternelle, avec la fonction répondeur, en raison d'un problème avec l'actuel (basé dans la classe maternelle) : un décalage des sonneries d'un bâtiment à l'autre, des problèmes de faux contacts récurrents, et l'impossibilité de modifier le message du répondeur.
- la réception des nouvelles roues et pédales pour les tricycles : nous demandons qu'elles soient installées pour que les élèves en profitent le plus rapidement possible. Un parent propose de le faire.
- notre demande de deux étagères en hauteur, dans la classe maternelle pour stocker le matériel (par exemple, dans le prolongement de celles existantes, au-dessus du meuble à côté des ordinateurs.

Le conseil s'est clos sur ce point.

Légnny le 19/11/2019

PV dressé par la présidente du conseil : la directrice Maïté MONTROYA

Secrétaire de séance : Nathalie NOTIN